

Les mouvements féministes

Les mots *féminisme*, *féministe*, avec le sens que nous leur donnons aujourd'hui, se diffusent à la fin du XIX^e siècle, lorsque l'ensemble des idées qu'ils désignent se cristallise en doctrine et acquiert une dimension politique. Les historien(ne)s du féminisme analysent son développement en deux « vagues » successives : le féminisme de l'égalité, le féminisme de la différence.

La première vague féministe. Le féminisme de l'égalité

La première vague se forme et déferle sous la Troisième République : c'est la montée en puissance d'un militantisme de mieux en mieux organisé et diffusé, soutenu par certains hommes, « de gauche » le plus souvent. De puissantes associations, nationales et internationales, se constituent autour de 1900 : elles convoquent et préparent minutieusement de grands congrès où les arguments, les projets, les programmes sont mis au point. Des périodiques assurent le lien. Décidées à promouvoir l'égalité des sexes, les « suffragistes » (on dit *suffragettes* par dérision) revendiquent avant tout le droit de vote, mais aussi les droits civils : droit à l'instruction et accès à tous les métiers, droit au travail et libre disposition du salaire, limitation de la puissance maritale et paternelle. Pour autant ces femmes résolues ne renoncent pas à défendre la maternité, inventant des droits sociaux spécifiques : congé de maternité, soins et secours aux accouchées démunies, création d'une *École des mères* pour diffuser l'hygiène pasteurienne. Hubertine Auclert, battante intrépide, voudrait remplacer l'État Père par l'État mère. Rares encore, et peu écoutées, sont celles qui osent prêcher ouvertement la maîtrise de la fécondité.

La Première Guerre mondiale suspend cette effervescence, en dépit des efforts acharnés de quelques pacifistes. Mais pendant la guerre les femmes ont remplacé, avec vaillance et efficacité, les hommes mobilisés. Elles ont montré des aptitudes et des compétences dont on les disait incapables. Certaines de leurs revendications se trouvaient ainsi légitimées, du moins aux yeux des plus combatives. Entre les deux guerres, le nombre de celles qui entreprennent avec succès des études secondaires et supérieures commence à augmenter. Les premières « femmes avocats », les premières femmes médecins, plaident avec talent la cause du féminisme, dont l'audience progresse lentement. Cependant, alors que, dans la plupart des pays occidentaux la citoyenneté est peu à peu concédée aux femmes, le Sénat français résiste obstinément, par crainte que le vote féminin ne joue en faveur d'un cléricisme réactionnaire. En revanche, comme tous les hommes d'État sont natalistes, à gauche comme à droite, certaines institutions souhaitées par les féministes et les défenseurs de la famille voient le jour : l'assurance maternité (1928), les allocations familiales (1932) ; des dispensaires soignent gratuitement les femmes démunies et leurs enfants.

Pourtant la marche vers l'égalité reste très lente. Le gouvernement du *Front populaire*, qui a élevé trois femmes aux responsabilités de secrétaire d'État, a inspiré la loi du 15 février 1938 supprimant l'incapacité de la femme mariée ; mais il n'a pas élargi le droit de suffrage au sexe faible. Et lorsqu'en 1944 les Françaises reçoivent enfin l'intégralité des droits politiques, cette réforme est présentée comme une récompense (« *elles l'ont bien mérité* » par leur conduite sous l'Occupation), non pas comme la reconnaissance d'un droit, encore moins comme une victoire féministe. D'ailleurs dans l'euphorie générale de la Libération, cette promotion du sexe faible est passée quasiment inaperçue. Soulignons quand même qu'au plan symbolique un seuil décisif était franchi.

La deuxième vague féministe. Le féminisme de la différence.

La deuxième vague féministe, qui se forme au cours des années 1950-1960, révèle une profonde mutation des mœurs et des représentations : l'objectif qui vient désormais au premier plan des aspirations féminines est la maîtrise de leur corps fécond.

Le temps du « baby-boom », parfois caractérisé comme un « creux de la vague » féministe, est plutôt une phase d'exploitation des acquis. La première française ministre de plein exercice en 1947-1948, Germaine Poinso-Chapuis, ardente féministe, prépare avec ses amies un grand nombre de lois favorables aux femmes. Mais le temps du baby-boom est aussi et surtout un creuset de métamorphoses. La prospérité des Trente Glorieuses (1945-1975) attire des femmes de plus en plus nombreuses, mères ou non, vers les activités professionnelles du secteur tertiaire, moins pénibles et mieux rémunérées que les emplois de l'industrie. Leurs gains améliorent les conditions de vie du ménage et leur procure en outre une autonomie économique très appréciée. Elles souhaitent donc limiter les naissances, et les conjoints sont presque tous d'accord. Pour faire abolir les lois qui entravent le recours à la contraception et pour combattre le fléau de l'avortement clandestin, quelques pionnières fondent l'association *Maternité heureuse*, qui prospère très vite, et devient, au début des années 1960, le *Mouvement français pour le planning familial (MFPF)*

En même temps, la diffusion sous le manteau du livre de Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, opère un travail de sappe qui renouvelle de fond en comble la pensée féministe. Publié en 1949, cet ouvrage a d'abord fait scandale avant de trouver le succès aux États-Unis. Dépassant les données de la biologie, du marxisme, du freudisme, récusant l'idée d'une « nature féminine », éternelle et universelle, il démolit allègrement les mythes jusque là dominants ; il montre que la prétendue vocation du sexe faible pour la maternité et la vie privée est en fait le produit d'une aliénation culturelle. Chaque femme est d'abord un être humain : elle peut et doit s'affirmer comme individu, comme sujet autonome, en cultivant son intelligence grâce à des études de son choix, en exerçant des activités conformes à ses goûts et à ses aptitudes. Beauvoir dissocie la femme de la mère, « révolution copernicienne » ; elle ose désacraliser la maternité. Seule une femme pouvait se le permettre.

Cette élaboration théorique inspire une nouvelle génération de militantes, qui hissent au premier plan de leurs exigences un *habeas corpus* spécifique : la maîtrise de leur corps fécond, la libre sexualité. Les soutiens masculins ne leur ont jamais manqué. Les biologistes avaient mis au point des protections efficaces contre le risque de fécondation (diaphragmes, spermicides, pilule contraceptive) ainsi que des techniques simples et sûres permettant d'interrompre une grossesse. La dépénalisation de la contraception et de l'avortement a triomphé dans tout l'Occident entre 1960 et 1980. En France, la résistance opiniâtre de certains responsables – politiques, religieux, médecins – a conduit à une radicalisation : après la loi *Neuwirth* (1967) qui libérait la contraception sous surveillance, des mouvements très actifs, et même parfois violents, le *MLF*, le *MLAC*, ont conquis de haute lutte non pas le droit à l'avortement, mais une tolérance sous conditions. Il n'empêche : la « libération sexuelle » a, dès lors, rapidement progressé.

Parallèlement, les jeunes femmes ont envahi des professions de prestige et de pouvoir : la magistrature, la médecine. D'autres, inspirées par l'exemple américain des *women's studies*, se sont lancées dans les sciences humaines – anthropologie, ethnologie, sociologie, histoire, psychologie, psychanalyse – sur les voies tracées par Simone de Beauvoir : elles ont analysé le *patriarcat* comme un système général d'oppression masculine. Le mariage assujettit l'épouse à l'époux ; le travail domestique, jamais évalué, jamais rétribué, prive la ménagère de ressources autonomes. L'amour conjugal, l'amour maternel, gonflés comme des baudruches, ne servent qu'à masquer l'exploitation. Au cours des débats, un mot a surgi outre-Atlantique : le *gender*, mal traduit en français par *genre*. Il impose l'idée que le sexe n'est pas un fait de nature brute ; c'est une construction culturelle qui peut être modifiée. Le féminisme doit *déconstruire* tout ce qui dans l'idéologie traditionnelle a fait obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il s'agit donc de repenser les rapports *égalité-inégalité, ressemblance-différence*. Ici le féminisme se scinde en deux grandes tendances. Les *différentialistes* admettent la différence et souhaitent qu'elle s'exprime librement dans la société, sans que l'égalité soit compromise ; les *universalistes* ne reconnaissent que *l'humain* qui transcende toutes les différences. Les deux tendances s'accordent certes pour promouvoir un nouveau partage des responsabilités et des tâches, tant dans la sphère privée que dans sphère publique. Le noyau dur de la différence se situant, de l'avis de tous, dans l'enfantement, les mères féministes invitent les pères à s'investir au maximum et le plus tôt possible auprès de la progéniture, pour le plus grand bien de celle-ci ; pendant ce temps, les femmes, mères ou non, mettront leurs compétences au service de la cité. Cette unanimité ne peut masquer des divergences tenaces qui mettent en évidence la complexité des problèmes posés. Ainsi les universalistes refusent toute « discrimination positive », qui risquerait de renforcer, disent-elles, le fantasme du « sexe faible ». Elles ont critiqué la loi sur la « parité », elles ont protesté contre la « victimisation » des femmes maltraitées (tant dans le cadre domestique qu'à travers des pratiques comme la prostitution et la pornographie). Ces théoriciennes rigoureuses sont mal comprises du grand public.

Le féminisme a toujours été pluriel et le restera. Ses divisions, ses bourgeonnements sont la preuve de sa vitalité. Il n'est plus question de le traiter comme une mode éphémère. Il s'affirme de mieux en mieux comme l'autre face de l'humanisme, un humanisme enfin sexué, qui sait prendre en compte les deux « genres » et promouvoir leur égalité.

Une troisième vague ?

Reste qu'après plus d'un siècle de féminisme la maternité constitue toujours un discriminant majeur, non seulement entre les sexes mais aussi entre les femmes. Celle qui veut être libre comme un homme fera bien de n'avoir pas d'enfant ou de confier totalement les siens à d'autres personnes. Or il s'avère que très peu de femmes renoncent à l'enfantement et à ses suites. Au cours des années 1980, le succès imprévu des procréations assistées, les progrès de l'adoption ont révélé la puissance du désir d'enfant, désir nettement plus exigeant chez les femmes que chez les hommes. On voit aujourd'hui des jeunes femmes compromettre une brillante carrière pour « profiter de leur bébé ». Quant aux femmes démunies, elles enfantent souvent sans rien prévoir, au risque de la précarité. D'un autre côté, parmi celles qui demandent une *IVG*, beaucoup

s'en expliquent en disant : « *Je n'ai pas le choix !* » Où est la liberté si on n'a pas le choix ? Que le droit d'avorter soit assuré et même élargi, c'est indispensable. Mais pourquoi le droit de donner la vie n'est-il pas, lui aussi, honoré ?

Une troisième vague féministe pourrait chercher des réponses à ces questions. Réponses prudentes, indéfiniment révisables et perfectibles. Le dogmatisme dans ce domaine doit être exclu pour toujours.

Pour finir, il faut sans doute voir le féminisme comme un symptôme. Il signale l'entrée des sociétés occidentales dans une « révolution anthropologique » d'une ampleur incommensurable. « *Nous ne sommes qu'au milieu du gué* », disent les spécialistes. Soit. Mais sur l'autre rive que trouverons-nous ? Des utérus artificiels ? Des clones ? Une société *queer*, où chacun pourra choisir son genre et en changer à son gré au fil des jours ?

Yvonne KNIBIEHLER
historienne